

Le bilan de  
compétences



# Le bilan de compétences

## Ma définition

Le bilan de compétences, est un moment privilégié pour la personne afin de faire le point, de réaliser un état des lieux sur sa vie professionnelle et personnelle.

La personne accompagnée doit être totalement investie, actrice de son bilan de compétences. Le consultant sera son guide pour l'accompagner dans cette démarche

# Le bilan de compétences

Réflexions

Recherches

Responsable

Vous avez le



PREMIER  
RÔLE

Décider

Auto-Analyse

Agir

# Le bilan de compétences

## Le Consultant

1 PRETER  
ATTENTION



2 NE JAMAIS  
JUGER



3 REFLECHIR  
& ANALYSER



4 QUESTIONNER  
& CLARIFIER



5 RESUMER  
&  
REFORMULER



6 PARTAGER



# Le bilan de compétences



=

&

Le Consultant



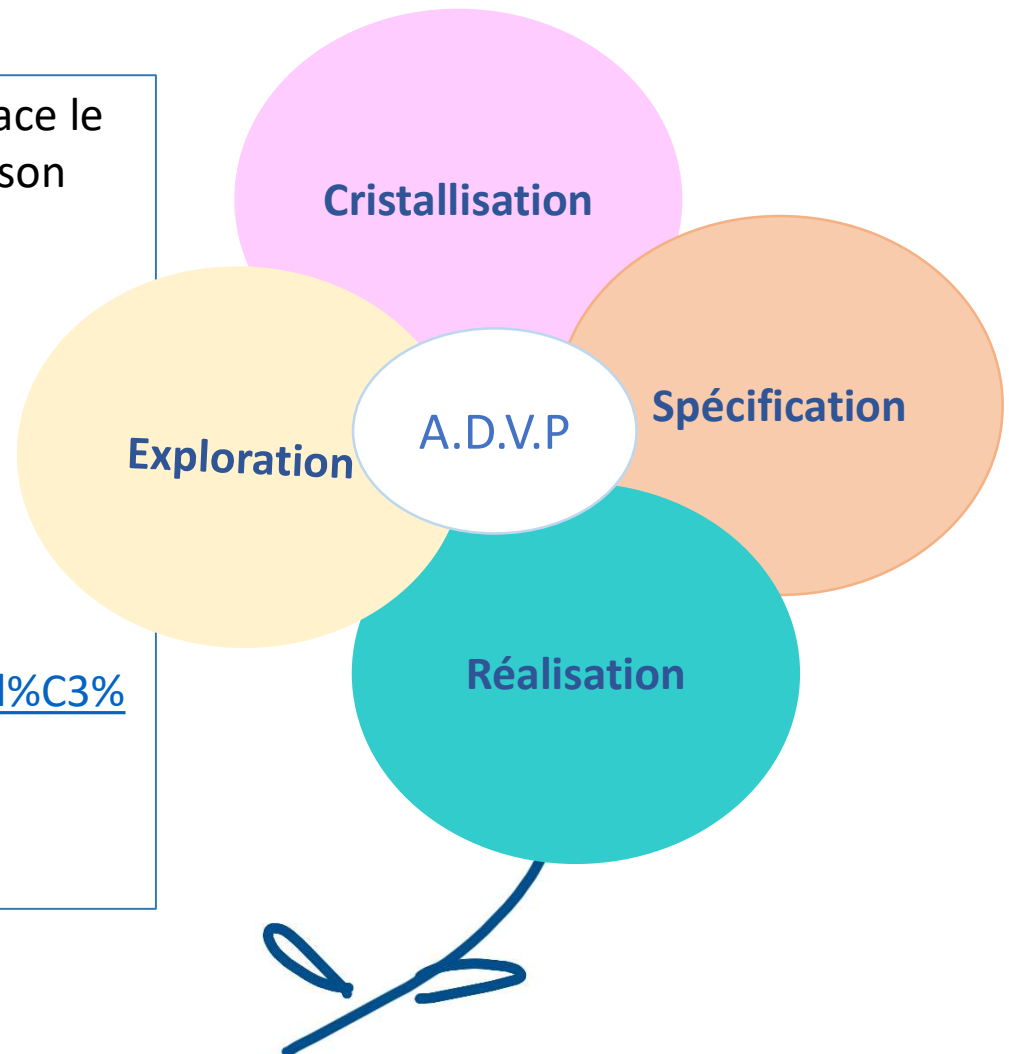
# Le bilan de compétences

La méthode **A.D.V.P** est une démarche qui place le bénéficiaire au centre de son expérience, de son orientation et de son développement:

1. L'exploration : Découvrir
2. La Cristallisation : Comprendre
3. Spécification : Hiérarchiser, choisir
4. Réalisation : Agir

En découvrir plus sur la méthode :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Activation\\_du\\_d%C3%A9veloppement\\_vocationnel\\_et\\_personnel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Activation_du_d%C3%A9veloppement_vocationnel_et_personnel)



## Bilan de compétences : Essentiel

### Phase préliminaire – Gratuit

- Cadrage et préparation administrative
  - Entretien préalable :
    - ✓ Présenter le bilan de compétences,
    - ✓ Analyser la demande du bénéficiaire,
    - ✓ Echanger sur les attentes et besoin du bénéficiaire,
    - ✓ Envoyer les documents officiels,
  - Administratif (15 mn) :
    - ✓ Vérifier les documents signés



### Phase 1 : Découverte de soi | 4h00

- Analyser son parcours professionnel
- Identifier ses atouts

### Phase 2 : Investigation | 6h00

- Explorer les pistes professionnelles
- Affiner le projet

### Phase 3 : Conclusion | 3h00

- Valider votre projet professionnel
- Clôturer le bilan de compétences

## Bilan de compétences : Projet

### Phase préliminaire – Gratuit

- Cadrage et préparation administrative
  - Entretien préalable :
    - ✓ Présenter le bilan de compétences,
    - ✓ Analyser la demande du bénéficiaire,
    - ✓ Echanger sur les attentes et besoin du bénéficiaire,
    - ✓ Envoyer les documents officiels,
  - Administratif (15 mn) :
    - ✓ Vérifier les documents signés



### Phase 1 : Découverte de soi | 6h00

- Analyser son parcours professionnel
- Identifier ses valeurs, ses centres d'intérêts, ses motivations
- Analyser ses besoins (métier idéal)

### Phase 2 : Investigation | 8h00

- Identifier ses compétences et ses qualités
- Analyser ses priorités professionnelles, et contraintes personnelles
- Explorer les pistes professionnelles
- Affiner le projet

### Phase 3 : Conclusion | 3h00

- Valider votre projet professionnel
- Elaborer le plan d'action
- Clôturer le bilan de compétences